



Pour plus d'écoles à horaire continus

mars 2007, Nr 37

L' économie a besoin de main d'œuvre féminine qualifiée

Norah Lambelet Krafft est responsable du Bureau Romand de «L'Association suisse des écoles à horaire continu», à Lausanne, depuis Octobre 2004. Dans cette interview, elle nous parle de sa tâche.

En Suisse romande comme en Suisse alémanique, le débat sur les écoles à horaire continu est d'actualité.

En ce moment, on en parle à différents niveaux. Le monde politique et l'économie s'y intéressent. Différents modèles sont évoqués. On parle «d'harmonisation des horaires scolaires» ou «d'horaires blocs ou de journée continue». Les modèles proposés devraient, dans l'idéal, être complétés par des structures d'accueil des enfants à midi et après l'école, offrant repas, activités de loisirs et devoirs surveillés.

Quelles sont les positions des représentants de l'économie?

L'économie a besoin de main d'oeuvre féminine qualifiée. On peut espérer la mise à disposition de moyens, comme c'est le cas depuis janvier 2007 dans le Canton de Vaud où une participation patronale est acquise dans le cadre de la loi sur le financement de l'accueil de jour.

Comment évaluez-vous la situation en Suisse romande?

La situation varie d'un canton à l'autre. Une seule école à horaire continu existe à Vissoie, en Valais. D'autres modèles d'accueil parascolaire ou d'accueil de jour sont proposés surtout en zones urbaines, comme ceux financés par la ville de Lausanne (APEMS) et le canton de Genève (GIAP).

Où plus de EHC sont-elles nécessaires?

Il semble que les EHC sont surtout nécessaires en ville. Dans les zones rurales, on insiste sur l'entraide. Cependant, les villages perdent leurs écoles au profit de regroupements des classes dans des centres scolaires régionaux.

Suite page 2



Les enfants sont alors transportés quatre fois par jour en bus dans lesquels ils passent parfois plus de deux heures et demie par jour – et mangent en 30 minutes à la maison!

Quel est votre pronostic: comment l'offre en EHC se développera-t-elle dans les dix prochaines années?

Il semble qu'on se dirige vers la solution de la CDIP: horaires blocs complétés par un accueil parascolaire. Les régions détermineront à choix le modèle le mieux adapté: celui de Vissoie, des EHC, ou de l'accueil parascolaire comme à Genève ou dans les communes urbaines de Lausanne.

Quels sont les préjugés par rapport aux EHC?

Les opinions restent très partagées. Lors de conférences, j'entends parfois de vives réactions sur la liberté de choix des familles. Des craintes sont aussi souvent formulées, telles que par exemple: la famille sera obligée de laisser l'enfant toute la journée à l'école.



La question clé

C'est un plaisir d'apprendre que depuis un certain temps, de nombreuses personnes du monde politique, des «think-tanks», des associations économiques et

des syndicats, s'engagent en faveur de la création d'écoles à horaire continu.

Quelle percée pour ces dernières? On verra cela quand il faudra en réaliser les structures. A ce moment-là, les politiciennes et politiciens devront répondre à la question cruciale sur l'importance de la qualité des prestations à offrir. Une école à horaire continu doit avoir un concept pédagogique, des personnes qualifiées pour l'encadrement des jeunes ainsi qu'une certaine constance des groupes. Mais, des écoles à horaire continu pouvant prétendre à ce titre ne s'obtiennent pas gratuitement!

Notre Association s'engage avec fermeté et conviction pour l'application de «critères de qualité des écoles à horaire continu». Vous trouverez nos principes de base sur notre site Internet (voir offres > télécharger).

Hermann Amstad, membre du comité Association suisse des écoles à horaire continu

En France, les écoles sont organisées différemment?

En France, les enfants commencent leur scolarité très jeunes, dès trois ans, et même parfois deux ans. L'école est gratuite sauf la cantine. Récemment, des propositions ont été faites d'offrir la gratuité de la cantine à tous les enfants. La France est le pays où la natalité a le plus augmenté grâce à de nombreuses mesures permettant de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Atteindrons-nous un système semblable au système français?

Chez nous, les changements se font lentement. Ces temps on parle d'harmonisation des horaires scolaires et d'augmentation du nombre de structures d'accueil parascolaire.

Dans le canton de Vaud, Madame Anne-Catherine Lyon, Cheffe du Département de la Formation et de la Jeunesse, fait bouger énormément de choses. Des changements pointent à l'horizon, par exemple la modification de la loi scolaire introduisant l'école obligatoire à 4 ans.

En tant que représentante de l'Association suisse des Ecoles à horaire continu, quel est l'accueil que vous réservez les personnes et les institutions avec lesquelles vous avez à faire?

J'ai été très bien reçue partout. Le concept des EHC intéresse tout le monde même si la réaction est toujours «Oui, mais ça coûte de l'argent». On veut bien changer la situation, mais on attend que d'autres fassent les premiers pas. Un Chef de Service de l'enseignement convaincu par les EHC, attend que le changement vienne des directeurs d'écoles.

Quelles sont vos activités actuelles?

A l'intention des communes, je prépare un mode d'emploi contenant de nombreuses indications. Je souhaite actualiser nos données (nombre de places, coûts, financement), car tout évolue rapidement. J'aimerais aussi revoir la rédaction de nos documents en français. Et puis, très important, maintenir les contacts actuels et en créer des nouveaux.

Markus Mauchle

Portrait



Norah Lambelet-Krafft a une longue expérience de directrice de crèche, de conseillère éducative de la petite enfance à l'Etat de

Vaud, de consultante en éducation et de formatrice d'adultes. Elle a créé de nombreux projets de lieux d'accueil de jeunes enfants et d'écoliers.



Tout le canton de Berne doté d'écoles à horaire continu: bientôt une réalité?

Quelle joie ! Fin septembre de l'année passée, l'Association des écoles à horaire continu de Berne a déposé l'initiative cantonale pour les structures d'accueil extrascolaires et extrafamiliales des écoles à horaire continu.

L'initiative exige des communes qu'elles garantissent à chaque enfant l'accès à une école à horaire continu. Des petites communes peuvent s'unir pour mettre à disposition cette offre. Comme pour les écoles à horaire continu déjà réalisées dans le canton de Berne, la fréquentation d'un tel établissement est facultative. Les coûts sont à partager entre le canton, la commune et les parents.

Des écoles à horaire continu, partie intégrante des écoles publiques

Le canton de Berne dispose de 30 écoles à horaire continu dites «facultatives». Ce sont des écoles publiques communales offrant un encadrement supplémentaire en dehors des heures de cours. Une fois inscrit(e)s, les élèves bénéficient de cette structure d'accueil pendant leur temps extrascolaire.

La ville de Berne a joué un rôle pionnier en réalisant chaque année deux nouvelles écoles à horaire continu. D'autres communes ont eu la volonté d'introduire de telles écoles, mais, à défaut de loi contraignante, le canton a pu, en appliquant sa politique d'économie, couper les moyens financiers.

Un devoir de la politique d'éducation

Sans soutien financier du canton, peu de communes sont capables de réaliser une école à horaire continu. En plus, il est important qu'une telle offre fasse partie intégrante de l'école publique, organisée et financée uniformément. C'est la seule manière de garantir les mêmes chances de formation sur l'ensemble du canton. Un des buts de l'initiative est donc de créer une base légale permettant aux écoles à horaire continu d'être introduites dans toutes les communes en tant que partie intégrante de l'école publique.

Cet automne, les voies seront organisées

L'initiative a été lancée en commun avec l'Association professionnelle des enseignants et la Centrale des Femmes. Elle est portée par 23 organisations dont des partis rouge-verts, les

Femmes-UDC ainsi que par des organisations en faveur de la formation et des femmes. L'ampleur du soutien a réussi pour la première fois à susciter le débat public au sujet des structures d'accueil extrascolaire dans le canton de Berne. Les effets commencent à se déployer: la majorité actuellement rouge-verte du Gouvernement, et Bernhard Pulver, directeur de l'éducation, également un Vert, sont en train d'élaborer une base légale susceptible de favoriser la percée des écoles à horaire continu en Suisse.

Le projet gouvernemental (la révision de la loi sur l'école publique) sera à consulter cet automne sous le rayonnement de l'initiative. Une chose est d'ores et déjà certaine : elle valait plus que la peine d'être lancée, cette initiative!

Plus d'info: www.tagesschulen.be

Corinne Schärer, Présidente de Association des écoles à horaire continu de Berne



Remise de l'initiative le 27 septembre 2006: Corinne Schärer et Peter Müller de la Chancellerie du Canton de Berne.



Jubilé: fêter nos 20 ans

Le 28 janvier 1987, plusieurs associations cantonales se sont unies pour constituer l'association faïtière «Association suisse des écoles à horaire continu». Un anniversaire qui mérite d'être fêté lors de notre assemblée générale de cette année!

En 1987, il y n'existait que quelques rares écoles à horaire continu à Zurich, Berne et à Bâle. Peu de temps avant, les St-Gallois, appelés aux urnes, rejetaient un progrès en la matière. L'assemblée constitutive de l'Association faïtière suisse a eu lieu à Lucerne, dont le Parlement était sur le point de prendre une importante décision. Nous savons aujourd'hui que la première école à horaire continu lucernoise ouvrit ses portes seulement en 2005.

Malgré des débuts timides, les participant(e)s à l'Assemblée ainsi que la Présidente de la fondation de l'association, Ursula Rellstab, étaient certain(e)s que l'offre répondrait à la demande

croissante pour des écoles à horaire continu. Il est vrai que les écoles suisses se sont rapprochées de ce but. Néanmoins on est loin de pouvoir parler d'une offre qualitative couvrant tout le pays.

Un point à l'ordre du jour

Les personnes pionnières et celles qui succédèrent ont pourtant réussi à amener le thème sur la table et à faire en sorte que le Parlement, les Autorités et les associations

élaborent des propositions. La Conférence des directeurs cantonaux de l'éducation cherche aussi à mettre sur pieds et à généraliser l'offre en structures d'accueil de jour.

Festivités à Berne

Pour fêter ses 20 ans, l'Association suisse des écoles à horaire continu a invité Madame Isabelle Chassot, Directrice de l'éducation cantonale fribourgeoise et Présidente de la CDIP, à donner une conférence. Cet événement aura lieu le jeudi 24 mai 2007, à 17h30 à Berne. Les détails suivront dans le prochain «info».



Thuvarakan, 5è classe, à l'école à horaire continu «Im Türmli», Länggasse, ville de Berne

«Ca me plaît de faire les devoirs à l'école, surtout l'allemand et le français.»

Devenir membre

Soutenez le travail de l'Association suisse des écoles à horaire continu en devenant membre! Nous nous engageons en faveur des écoles à horaire continu et conseillons parents et groupes de projets.

La cotisation annuelle est de Fr. 30.-;

L'abonnement annuel à notre Newsletter «info» est de Fr. 12.-

Pour devenir membre ou pour vous abonner, il suffit d'un message par courriel ou un appel téléphonique (suisseromande@horairecontinu.ch) (078/891 95 96)

info n° 37 – mars 2007
Publiée par l'Association suisse des écoles à horaire continu

Textes: Markus Mauchle, Brigitte Müller (muellertext.ch)
Traductions: Brigitte Künzle, Boris Bröderlin
Mise en page: Atelier 22, Manuela Fischer, Winterthur
Impression: Ziegler Druck- und Verlags-AG
Une publication à l'intention des

membres et des donateurs de l'Association suisse des écoles à horaire continu
Abonnement: Fr. 12.-/an
Tirage: 1700 exemplaires
Périodicité trimestrielle

Association suisse des écoles à horaire continu
Av. de Rumine 2, 1005 Lausanne
Tél. 078 891 95 96
suisseromande@horairecontinu.ch
www.horairecontinu.ch

Les Ehc facilitent la vie de famille

Enseignement intégrant le temps consacré aux devoirs

Encadrement professionnel pendant toute la journée

Repas et loisirs en compagnie d'autres enfants